

liéable s'accumule toujours et puisque jamais un sou n'est distrait pour aucune considération. Le montant ainsi accumulé sera toujours en proportion du nombre de membres inscrits; cependant, avec de l'entente, du travail et de la persévérance, nous pouvons hâter le succès et, comme en France, nous pouvons dépasser les espérances que les fondateurs de notre Société ont prévus.

C'est précisément cet appel que je viens vous faire dans ce numéro de décembre qui me fournit aussi l'occasion de souhaiter à tous nos zéloteurs et à tous nos adhérents une nouvelle année de bonheur et de prospérité.

Je voudrais que désormais le nom de notre Société soit entouré du respect que doit inspirer une institution nationale, que ses membres ne permettent jamais que ses statuts ou ses règlements soient mal interprétés; si quelquefois il arrive que des personnes mal avisées dénaturent les faits, il est bon que les sociétaires ou les percepteurs puissent les rétablir afin de donner au public, qui est appelé à se joindre à nous dans un avenir plus ou moins rapproché, une idée vraie et sincère des avantages qui devront découler plus tard de notre Société.

La Caisse Nationale d'Économie est appelée à devenir le soutien principal de nos sociétés de secours mutuels qui opèrent sur des bases sérieuses.

Quantité de personnes s'enrôlent dans ces sociétés ou dans des compagnies d'assurance et font face à leurs obligations pendant une ou deux années, voire pendant cinq ans et plus, et cessent ensuite leurs paiements pour des raisons quel-

quefois futiles mais très souvent pour cause de maladie ou d'embarras qui amènent une diminution dans leurs revenus; elle sont alors forcées de discontinuer leurs paiements dans ces sociétés auxquelles elles avaient déjà sacrifié beaucoup.

Notre société ne devra-t-elle pas parer en très grande partie ces inconvénients lorsque ses membres seront arrivés au temps de toucher leurs rentes? et s'ils désirent alors s'enrôler dans une société de secours mutuels, pour protéger leur famille en cas de décès ou de maladie, ils pourront compter d'avance sur ces revenus de la Caisse Nationale d'Économie pour faire leurs paiements annuels. C'est alors qu'on pourra éviter la perte de sommes d'argent considérables qui sont toujours faites au détriment des personnes assurées ou enrôlées dans nos sociétés de secours mutuels.

Ce capital, que nous accumulons pour les générations présentes et à venir, aura une influence salutaire sur les destinées de notre province; car en plus des profits matériels que chaque sociétaire doit retirer après vingt ans de présence, il y a le bien-être général que doit procurer ce capital qui se chiffrera avant bien des années à plusieurs millions de dollars. La manière dont les placements sont faits donne une garantie parfaite, et, en outre, les sociétaires ont la satisfaction de savoir que leurs économies de la Caisse Nationale d'Économie servent à payer les dettes contractées par leur municipalité ou par leur paroisse; et les intérêts qui seront déboursés par ces emprunteurs resteront encore dans notre pays.